

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24)

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
(Fédération de la Dordogne)
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Vergt
Commune : Veyrines-de-Vergt
Lieu-dit : Le Bourg
Edifice : Puits

DOSSIER N° 1366

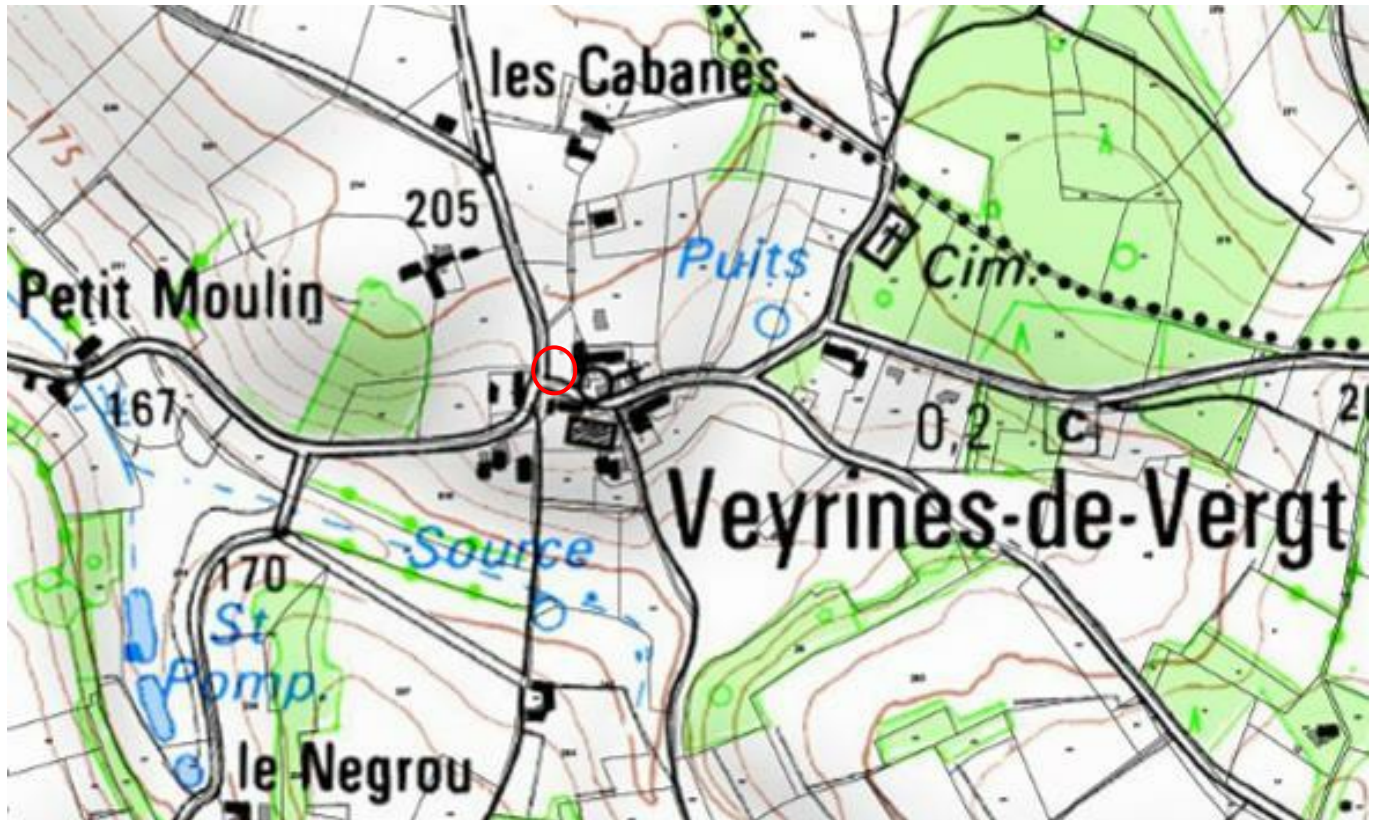
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN 1/25000 série bleue extraite de Geoportail :

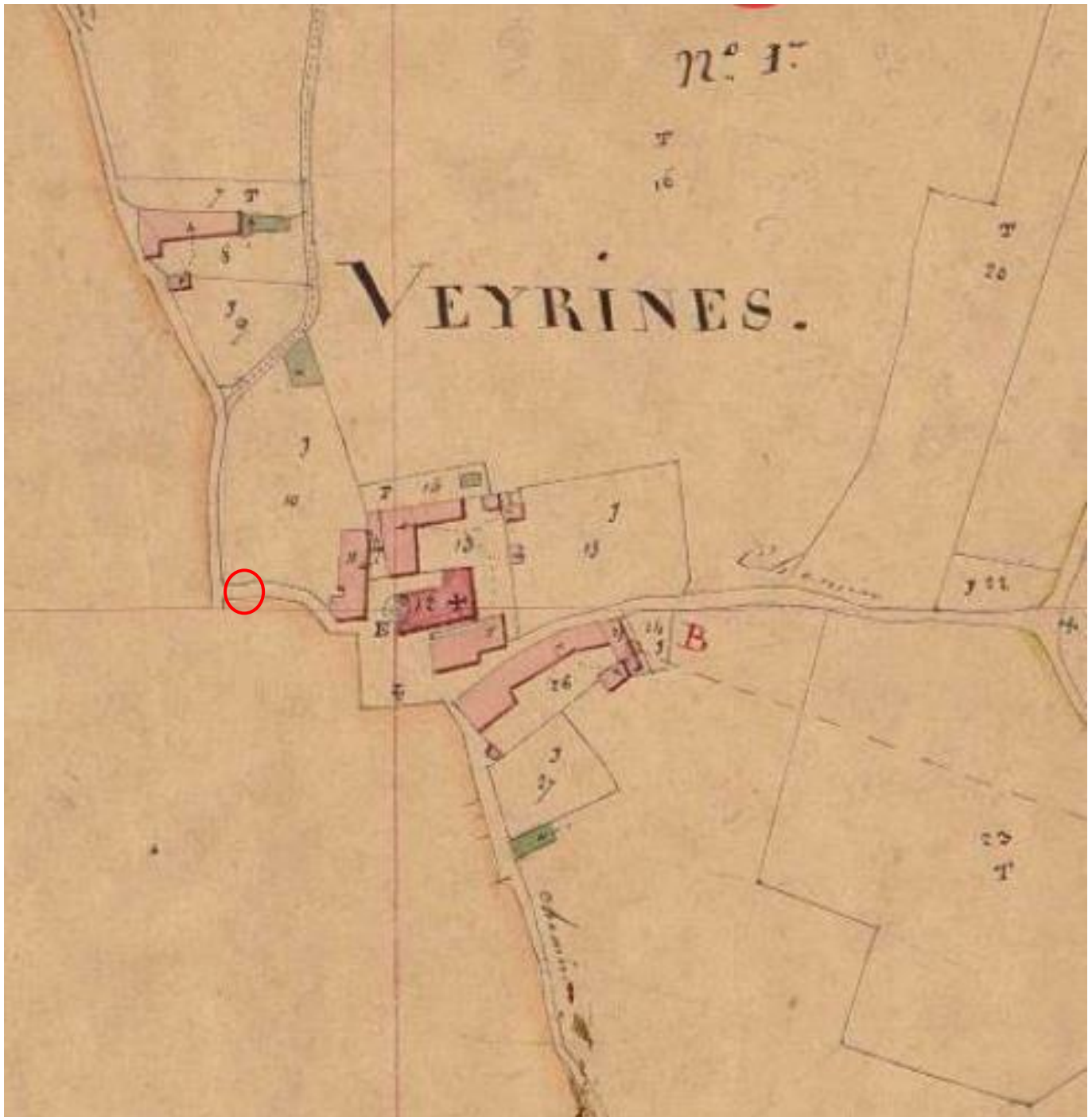
Latitude et Longitude (référée au méridien international): 45° 00' 13.25'' N / 00° 46' 15.56'' E

Altitude: 195,5 mètres

Sauf indication contraire, les cartes sont orientées « nord en haut »



LOCALISATION CADASTRALE**Cadastre en date du 28 09 2018 (dernière mise à jour)****Echelle : 1/2500****Section B****Feuille n° 1****Parcelle N° Dp/9 Superficie Nature : Voirie****Propriétaire : Commune***Sauf indication contraire, les cartes sont orientées « nord en haut »*

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE**Cadastre en date du 12 juillet 1830****Echelle : 1/2500****Section : Bourg et Allier****Feuille N° : B 1****Parcelle N° : Dp/10****Superficie :****Nature : Voirie****Propriétaire :***Sauf indication contraire, les cartes sont orientées « nord en haut »*

Cadastre en date du 12 juillet 1830

Echelle 1/2500

Section Grand But

Feuille N° : A 2

Parcelle N° :809 **Superficie** :

Nature :



Il subsiste un doute sur l'emplacement sur lequel a été creusé le puits, entre la voirie de l'époque et la parcelle 809

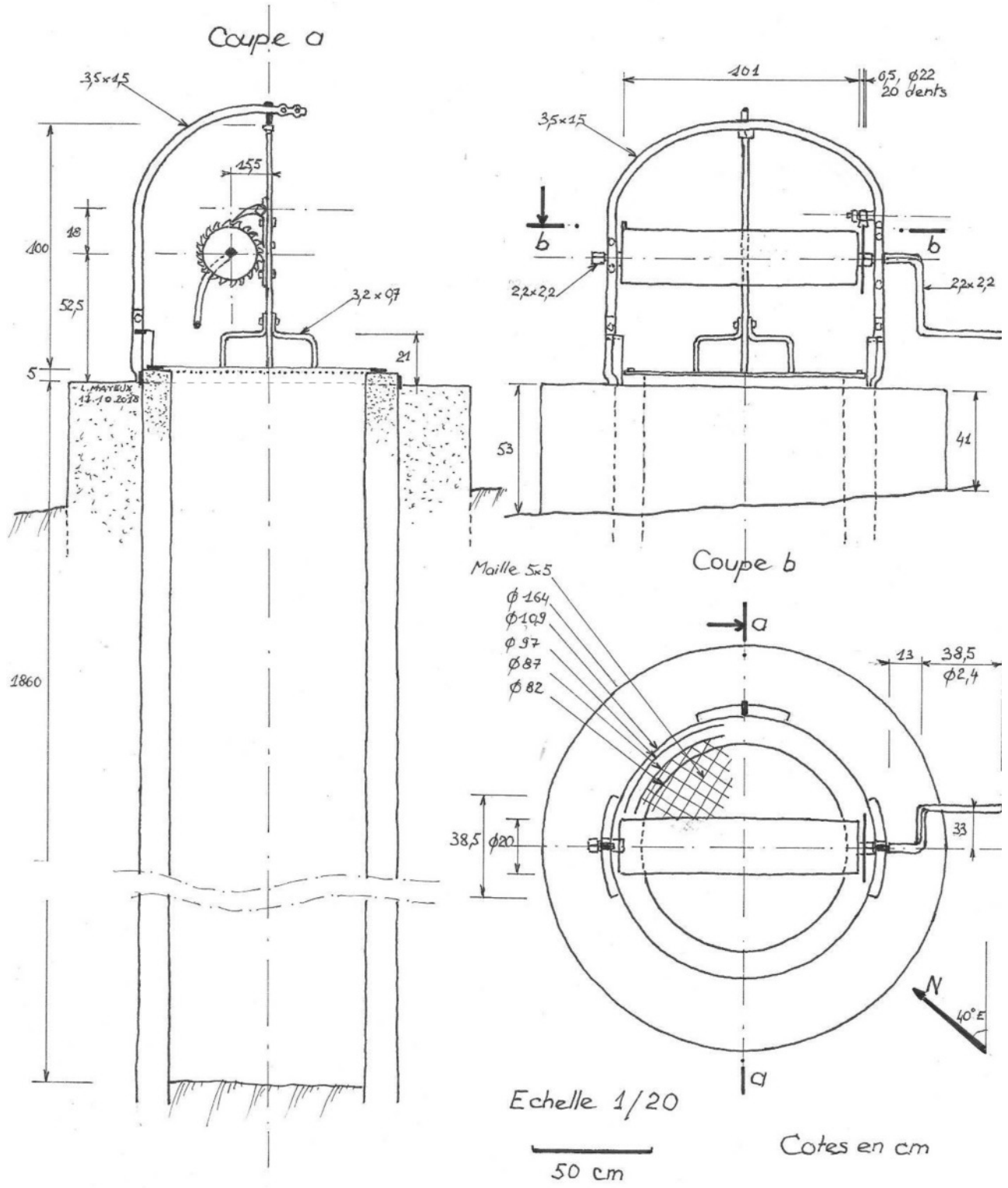
GÉOPORTAIL

Prise de vue aérienne



DESCRIPTIF GRAPHIQUE

PUITS DU BOURG VEYRINES DE VERGT



DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Vue d'ensemble depuis le sud



Vue de l'ouest



Intérieur du puits



Fixation du treuil et grille de sécurité



Palier gauche du tambour



Palier droit du tambour et roue à rochet



Cliquet



Scellement du portique du treuil



Cerclage de la buse et grille de sécurité

DESRIPTIF

Ce puits se trouve au cœur du village de Veyrines-de-Vergt, à mi-distance de l'église et de l'ancienne école transformée en salle des fêtes. Il est implanté en bordure nord de la place publique. Un autre puits désigné comme fontaine par le cadastre (voir page 3) se trouve à l'est de l'église.

Il s'agit d'un ouvrage de conception relativement moderne busé sur toute sa hauteur, la buse supérieure étant cerclée à partir du fer d'un ancien bandage de roue de charrette, et protégée par une margelle cylindrique en maçonnerie de ciment.

L'ouvrage a une profondeur de 18,60 mètres par rapport au sommet de la buse supérieure, soit environ 18 mètres par rapport au sol de la place. La hauteur d'eau au moment du relevé (5 octobre 2018), à la fin d'une longue période de sécheresse, s'élève à 5,30 mètres, soit une distance de 13,30 mètres au-dessous de la margelle.

Il ne se trouve aucun appareil de pompage dans l'ouvrage, ce qui est exceptionnel.

Le puisage de l'eau s'effectuait grâce à un treuil entièrement métallique (fer forgé) pratiquement complet. La structure portant le mécanisme est constituée de trois montants verticaux d'un fer de section rectangulaire : un fer en forme de U renversé à mi-hauteur duquel sont fixés en console les paliers du tambour, consolidé par un montant de même section reliant l'arrière de la margelle au sommet du U et se prolongeant en avant en forme de potence comportant deux perçages horizontaux. Ces orifices permettaient de fixer plus ou moins en porte à faux une poulie pour suspendre et reprendre plus aisément le seau. Cette poulie est absente.

A la base de chacun de ces fers scellés dans la maçonnerie sont boulonnées de part et d'autre des équerres de moindre section scellées de même dans la margelle. Ces équerres ont leur partie horizontale courbées au même rayon que la face externe de la buse. Le forgeron a torsadé d'un quart de tour la base de chaque élément afin que leur grand côté tangente l'extérieur de la buse.

L'axe du tambour dont l'extrémité droite constitue la manivelle est un fer carré forgé en forme de cylindre au niveau des paliers et de l'extrémité de la manivelle. Le tambour est un cylindre de tôle.

Un anneau est soudé à son extrémité gauche pour fixer la corde ou la chaîne à laquelle était suspendu le seau et il est prolongé à son autre extrémité par une roue à rochet munie de 20 dents. Le cliquet anti-retour de cette roue est articulé à une console boulonnée au montant droit, au-dessus de la console portant le tambour et perpendiculairement à celle-ci.

L'ensemble du mécanisme est fabriqué en fer forgé, probablement par l'un des nombreux forgerons installés à cette époque dans les campagnes. C'est un très beau travail de forge dont les éléments sont assemblés par des boulons, les plus gros avec des écrous carrés et les petits avec des têtes et des écrous hexagonaux.

Il n'y a pas de toit ni de protection du mécanisme contre les intempéries.

HISTORIQUE

Par délibération du 13 mai 1923, le conseil municipal de Veyrines-de-Vergt, en raison de la difficulté pour la population et les 40 élèves de l'école communale de se procurer une eau de qualité, décide de faire creuser un puits et demande à monsieur le préfet de disposer d'un spécialiste en hydrogéologie et bactériologie pour déterminer son emplacement.

Il vote un crédit de 30 francs pour la continuation de l'œuvre de Pasteur et l'outillage des laboratoires.

Le 2 mai 1924, il rappelle sa précédente délibération et demande à Jean Farge, maçon, de creuser ce puits à une profondeur de 16 mètres pour le prix de 3500francs

Par délibération du 1^o février 1925, le puits creusé comme prévu à 16 mètres de profondeur ne fournit pas un débit suffisant et le Conseil donne son accord pour poursuivre le creusement de 4 mètres supplémentaires au prix de 400francs le mètre.

Par délibération du 19 août 1925, un crédit de 1000francs est voté pour payer les 2,50 mètres qui ont suffi pour disposer du débit espéré.

Ainsi, le puits a été creusé à 18,50 mètres, ce qui a été vérifié à l'occasion du relevé de l'ouvrage. Aucun devis détaillé n'a été annexé aux diverses délibérations.

Monsieur Montoriol, maire de cette commune, m'a rapporté que, pendant le creusement du puits, les explosifs avaient pris l'humidité et qu'en les faisant sécher devant la cheminée, monsieur Farge, avait provoqué une explosion.

DEVENIR DE L'INSTALLATION

Cet ouvrage, en très bon état, est conçu pour résister aux dangers de la circulation des véhicules. Il est sécurisé par une grille solide en très bon état. Son avenir est assuré.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Nom et prénom des rédacteurs :**

Aliette Grelier
Marylène Beau
Josette Mayeux
Luc Mayeux

Dossier achevé le 17 octobre 2018

Date de dépôt au CAUE



Recensement du petit Patrimoine du Périgord

Siège : Maison des associations - 24000 Périgueux

Après avoir pris connaissance des buts poursuivis par "l'Inventaire de petit Patri-

moine rural du Périgord", je soussigné : *Jean Paul... MONTORIO...*

demeurant à : *agissant en qualité de maire pour le compte de la Commune*.....

autorise l'association "la Pierre Angulaire" à constituer un dossier concernant l'é-
difice suivant dont je suis propriétaire :

Commune : *VEYRINES de VERGT*.....

Situation cadastrale : section *B01*, parcelle n° *Domaine public, près de la 9*

Nature : *Puits*.....

Fait à *Veyrines de Vergt*..... le *09.10.2018*.....

Signature



J. Montorio